

## Intervention au salon des animaux les 24 et 25 janvier 2009



Samedi 24 janvier.

Après avoir discuté avec Andrée Alziari-Nègre responsable du bureau de la protection animale sur Nice. Nous avons mis en place un questionnaire destiné aux nouveaux acheteurs et propriétaires de chiots ou chatons du salon.

Samedi 24 je vais sur place avec une amie et je commence à questionner les gens suite à leur achat.

Seul hic, la sécurité me demande de rester sur le trottoir car je gêne... !

Malheureusement 1 heure et 10 formulaires plus tard la pluie s'en est mêlée et nous avons dû partir. Mais cette première approche a porté ses fruits, car cela a démontré que le questionnaire est bien passé auprès des gens et qu'en aucun cas ils se sentaient agressés ou gênés par les questions.

Dimanche 25 janvier

Ce jour est ensoleillé et parfait pour de nouveaux questionnaires.

J'y retourne vers 14h et arrivé sur place je commence par décider de rentrer dans le salon des expositions, mais un monde fou à la caisse me fait reculer et je préfère reprendre le sondage.

Anecdote :

A peine commencer que je me retrouve encore avec la sécurité sur le dos. J'exécute et me mets un peu sur le trottoir malgré le fait que j'étais quand même à peine à 1 mètre au delà. Bref la sécurité ne me lâche pas.

Mais ce jour là je suis bien accompagné car mon ami Thierry qui travail aussi dans la même branche que ce type le remet a sa place. Le mec le prend mal et décide d'appeler l'organisateur du salon, homme influent dans son domaine, afin de nous faire partir.

Le responsable arrive, va voir dans un premier temps une dame qui distribue des tracts de la SDA et fini par venir vers moi pour me demander très courtoisement quel genre de questionnaire je fais remplir. Je lui propose de le lire.

Celui-ci lui plait et après m'être présenté il m'invite dans son bureau pour parler de tout cela.

L'agent de sécurité qui comptait me faire éjecter, s'est retrouvé sur les fesses.

Effectivement j'ai sympathisé avec l'organisateur. Il fini par aller s'aplatir d'excuse auprès de mon ami Thierry, dont le coup de gueule à eu un effet inespéré !

Lors de l'entretien il me fait lire une lettre de la SDA, car effectivement il reçoit des lettres qui désapprouvent ce genre de salon, tout comme moi.

Nous échangeons nos arguments dans une très grande ouverture d'esprit et d'écoute. Je lui parle des 100 000 abandons par an, des trafics de chiots via les pays de l'Est, problème qu'il connaît car c'est un trafic qui fait du tord aux vrais éleveurs de chiens.

Je lui indique très clairement que je suis totalement opposé au fait que l'on fasse du « pognon » avec l'animal et que ce genre de salon pousse aux achats coup de cœur et irresponsables.

Achat qui finissent en drame pour le chien, car refilé à un copain, qui le refile à un copain et fin tragique pour le chien... le refuge.

L'organisateur, Mr Charamnac, revient sur le suivi des ventes de chiots. Il est prévu un suivi par le salon en cas de problème suite à l'achat d'un chiot ou d'un chaton si l'éleveur ne le propose pas ou ne respecte pas cet engagement.

### **Cette information est très importante et à retenir**

Nous partageons nos points de vue qui pour Mr Charamnac, est contraint et forcé d'avouer qu'effectivement il s'agit d'un business, mais business qu'il tient à encadrer très durement.

En effet il contraint les éleveurs à suivre des règles très strictes envers le salon et surtout de leurs chiots.

En France les lois n'encadrent absolument pas ces salons où on peut y faire tout et n'importe quoi !

Il faut savoir, me dit-il, qu'il se vend chaque année **1 million de chiots en France** c'est donc un marché très attrayant et qui rapporte.

Il faut se rendre à l'évidence que ce n'est pas demain que cela va s'arrêter !

Mais Mr Charnnac est très vigilant quand au sérieux de ces éleveurs.

Pour terminer et après échange de carte de visite, il m'invite à visiter le salon de fond en comble gracieusement et me propose également pour l'année prochaine, d'avoir un stand au nom de mon association.

Discussion très intéressante, constructive et qui m'anime d'une réelle motivation à faire plus de partenariat avec certains salons.

Cette entente cordiale avec le dirigeant de l'exposition pourra m'aider à ne rien laissé échapper envers les exposants.

Cette prise de conscience de part et d'autre, il faut bien le dire, est le résultat une pression croissante des associations de protection animale.

J'en viens à la visite.

Des exposants il y en a partout et je commence à poser des questions.

Je trouve que les chiots sont un peu trop exposés à la lumière, à savoir que certains éleveurs mettent des lumières très puissantes sur les chiots, mais cela servirait à ce qu'ils n'aient pas froid.

Je m'arrête à un éleveur de setter. Une femme prend un chiot dans ses bras et son amie indique au vendeur bien clairement que sa copine, n'est jamais chez elle, elle est toujours à droite et à gauche et que le chiot restera seul !

L'éleveur l'écoute sans plus ça et la dame intéressée par le chiot demande le prix ce que s'empresse de lui indiquer l'éleveur, 470€ Au final la femme repose le chien, mais demande la carte de visite de l'éleveur.

Je vais vers un éleveur de Jack Russel. Je lui pose une question concernant le caractère du chiot, lui indiquant que ce qui m'intéresse c'est un chien de petite taille car j'habite en appartement sans balcon. Il m'indique bien clairement que la terrasse n'est pas indispensable, mais qu'il faut sortir très souvent le chien, car c'est un animal hyper actif.

**Bonne réponse, celle que j'attendais.**

Mais est ce que les gens leurs posent ces questions ?

Car de part mon questionnaire, ce qui stimule l'envie d'acheter ce genre de chiot c'est la petite taille et le caractère ne fait pas parti des interrogations première des acheteurs.

Je m'arrête auprès d'un vendeur de bosserons, très gros chien, magnifique. Je lui indique que j'habite en appartement, que je travail toute la journée et que j'adore ce genre de race. Il me dit sincèrement que ce n'est pas un chien pour moi et qu'il ne me le vendra pas.

Effectivement, il me fait savoir qu'il qui a besoin d'espace, de courir et que du fait que j'ai été honnête il a pu s'opposer à la vente, tout en précisant qu'il aimait trop ses chiens pour les vendre sous n'importe quelle condition. **Bonne réaction.**

Cela me fait penser à une autre question.

Est ce que les éleveurs de gros chiens demande des documents tel qu'une quittance de loyer pour être sûr que les gens ne racontent pas de « connerie » pour acquérir impérativement le chiot. Et bien, sur 5 éleveurs j'apprends que rien n'ai demandé comme précision sur l'environnement que va proposer le futur acheteur à l'animal, sauf le chéquier ou la carte bleue. **Mauvais point.**

En cas de problème est ce qu'il y a un suivi ?

J'ai posé la question à 4 éleveurs et la réponse est Oui.

Le conseil, au premier problème ne pas allez directement chez son véto, le ou la contacter car ils connaissent mieux que qui conque leurs animaux. **Bonne réponses de ces 4 éleveurs**

Je m'arrête chez un éleveur de bichon, car j'entends de par les visiteurs agglutinés autour du stand que les chiots ne seraient pas sevrés. L'épouse en fourrure, un bichon dans les bras et lui entrain de faire une carte bleue, je lui pose la question. « Quel âge ont les chiots ? », sa femme de me répondre 4 semaines et lui de la reprendre d'un geste lui demandant de se taire, « mais non 9 semaines ! », me précisant « L'âge légale c'est 8 semaines et eux il en ont 9 ».

Le doute s'installe. Les bichons sont vraiment minuscules et un mange ses croquettes avec difficulté.

Je note le nom de l'élevage et je ferais remonter l'information à l'organisateur par la suite.

Pour terminer, les NAC ( Nouveau Animaux de Compagnie), il y a de tout, serpents, tortues, lézards, invertébrés et le plus triste dans tout ça c'est que 90% des animaux présentés, ont été capturé dans leur milieu naturel et oui c'est accepté par la CITES qui fait la pluie et le beau temps sur les races de notre planète.

Nous nous retrouvons devant un parterre d'animaux exotique enfermés dans des boites en plastique qui attendent des acheteurs.

Justement j'avais demandé à Mr Charnac, pourquoi il avait inclus les NAC dans son salon. Question à laquelle j'ai anticipé la réponse, « c'est un nouveau business a pognon ! » L'argument. « nous répondons à une demande ! ».

Il m'indique une info très importante, à savoir que pour acquérir dans ce salon ce genre d'animal il faut que l'acheteur est un certificat de capacité. **C'est une bonne nouvelle !**

Et bien je pose la question à l'exposant expérimenté, entrain de vendre une tortue capturée dans son milieu naturel pour se retrouver dans un aquarium. Il me répond « qu'il ne faut aucun certificat de capacité pour détenir n'importe quel animal exposé ». Donc on peut acheter un serpent ou autre avec les seuls conseils du vendeur. **Mauvais point**

Voilà donc la fin de la visite.

Suite à tout cela je m'expose des objectifs.

A savoir :

- Demander à ces salons qui n'auraient pas du tout la même façon d'agir que les animaleries, (selon les dires de l'organisateur) et se voulant extrêmement sérieux et prévoyants quand au devenir des animaux vendus, d'appliquer les mêmes règles que celles des refuges en matière d'adoption.

Il n'y a aucune responsabilité des acheteurs quand à l'achat du chiot qui sont pour la plupart inconscients des contraintes que va leur imposer cet achat et ne sont pas assez mis en garde par les exposants.

Sur la forme les éleveurs font bien leur boulot, mais sur le fond c'est une catastrophe.

C'est très bien que l'organisation encadre au maximum les éleveurs.

Mais pour les acheteurs vu que la loi ne prévoit strictement rien comme pénalité si le chien est abandonné dans un refuge, c'est aux éleveurs de prendre toutes les précautions nécessaires afin d'assurer l'avenir de leur petit.

Ils ont une réelle implication à faire valoir dans ce domaine. Vendre leurs chiots ok, mais après ?

Je pense sincèrement que si dans l'absolu le chien acheté dans un élevage ou en salon, venait à être abandonné sur la voie publique ou dans un refuge, celui-ci devrait être obligatoirement repris par son vendeur et peu importe à quel âge on le lui restitue.

J'en mettrais ma main à couper que 70% d'entre eux arrêteraient ce commerce, car trop de chiots devenus grands reviendraient gonfler leur stock et en plus ils seraient invendables !

Et je pense qu'en plus il y aurait une véritable prise de conscience, par le fait qu'à l'heure actuelle nous sommes arrivés à une situation de catastrophe nationale en matière de chiens et de chats. Il y en a trop !

**100 000 abandons par an et 45 000 à 50 000 chiens euthanasiés par an !**

Si ces chiffres que j'ai fait connaître à l'organisateur ne font pas réfléchir et bien il faut attaquer à la racine et mettre les éleveurs, les animaleries et tous vendeurs agréés devant leur responsabilité et leur rendre le chien, plutôt que cette facilité du refuge qui ne devrait exister

que pour les animaux qui n'ont aucune trace d'élevage ou d'animalerie, ou que ceux-ci n'existent plus.

Donc je continue à demander aux futurs acheteurs d'être responsables et d'aller plutôt dans les refuges où il y a tant de chiens et de chats abandonnés. Et si vous voulez un chiot, réfléchissez et ayez la même conscience que la venue d'un enfant dans votre vie.

Si votre enfant pisse 3 fois de suite dans son lit, gueule trop ou à un caractère qui vous emmerde quelques fois, **vous ne l'abandonnez pas... un chiot c'est pareil !**

Le chiot vous l'avez choisi sans le connaître, lui n'a pas demandé à venir au monde, on a forcé sa mère à être enceinte et lui d'être là, pour confier son avenir au monde des hommes.

**Comme disait St Exupéry, « Nous sommes responsable de ceux que nous avons apprivoisé ».**